



**Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives**  
**SAISON 2019/2020**

**PROCES-VERBAL N° 7**

---

**Réunion du mardi 10 Septembre 2019.**

---

**Président : M. DENIS.**

**Présents : MM. VESQUES – JEREMIASCH - LAWSON- GODEFROY – ORTUNO.**

**Excusés : MM. LANOIX –MARTIN.**

---

**VILLE DE VILLEMOMBLE**  
**STADE CLAUDE RIPERT – NNI 93 077 02 01**

Dans le cadre de la confirmation de classement du terrain au niveau 5 SYE avec changement de moquette et suite à un entretien téléphonique avec M. BLIN, Directeur du Service des Sports, un rendez-vous a été pris pour le vendredi 20 septembre 2019 à 10h00 sur place.

Le terrain devra être en configuration match et toutes les installations devront être accessibles. Les imprimés seront fournis par M. JEREMIASCH qui représentera la C.R.T.I.S..

**VILLE DE NOISY LE SEC**  
**STADE SALVADORE ALLENDE – NNI 93 053 01 01**

Suite à un entretien téléphonique avec M. DAYKHA Responsable des équipements sportifs, un rendez-vous a été pris pour le mercredi 25 septembre 2019 à 22h00 sur place afin d'effectuer le contrôle de l'éclairage du terrain. La C.R.T.I.S. remercie la ville de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle. Les imprimés de classement seront fournis par M. JEREMIASCH.

**VILLE DE BOULOGNE BILLANCOURT**  
**STADE LE GALLO - NNI 92 012 01 01**

M. VESQUES de la C.R.T.I.S effectuera le contrôle de l'éclairage le jeudi 19 Septembre 2019 à 20H00.

La C.R.T.I.S. remercie la ville de bien vouloir marquer les 25 points de contrôle. Les imprimés de classement seront fournis sur place.

**VILLE D'ANTONY****STADE GEORGES SUANT n°3 - NNI 92 002 01 02**

La C.R.T.I.S. envoie à la Mairie le dossier demande d'un classement initial d'un éclairage fédéral, la C.R.T.I.S. demande de renvoyer le dossier rempli et signé avec la chemise cartonnée de couleur jaune. Ecrire à M. JACOB service des sports, adresse Stade GEORGES MOLE ANTONY (92160) copie club et district des HAUTS DE SEINE

**VILLE DE SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES****STADE MUNICIPAL JAMES RUZZANTE – NNI 77 438 01 01**

Suite à un entretien téléphonique avec Monsieur PIGNARD, Responsable du service des sports de la Mairie de Saint Thibault-des-Vignes, dans le cadre du classement du terrain susnommé qui a fait l'objet d'un changement de surface (passage d'un gazon à un synthétique), un rendez-vous a été pris pour le lundi 23 septembre à 09h30 sur place. Les vestiaires devront être accessibles et le terrain doit être en configuration match. M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S. et fournira les documents.

**VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE****STADE CHAMPS TORTU 2 – NNI 77 243 02 02**

Suite à un entretien téléphonique avec Monsieur DUARTE, Directeur Sports et Jeunesse de la Mairie de Lagny-sur-Marne, dans le cadre du classement initial du terrain en synthétique, un rendez-vous a été pris pour le lundi 16 septembre à 10h00 sur place. Les vestiaires devront être accessibles et le terrain doit être en configuration match. M. GODEFROY représentera la C.R.T.I.S.

**VILLE DE MONTREUIL****STADE ROMAIN ROLAND NNI 93 048 04 01**

Installations visitées le 05/09/2019 par M. ORTUNO de la CRTIS dans le cadre d'un classement initial, ce terrain venant d'être refait en revêtement synthétique. Etaient présents lors de cette visite MM MALFAN, référent technique de la ville, SANGLIER de l'entreprise OSMOSE, FRESNAIS de l'entreprise IDVERDE et BAUDUIN de la C.D.T.I.S. du District de la Seine Saint Denis.

Dans l'attente des documents demandés, la C.R.T.I.S. propose un classement en niveau Foot A11 SYE provisoire.

Elle demande à la ville de lui transmettre les tests in situ dès que ceux-ci auront été faits ainsi que les documents demandés afin de prononcer le classement définitif du terrain.

**VILLE DE NOISY LE SEC****STADE PAUL LANGEVIN NNI 93 053 02 01**

Dans le cadre de la confirmation de classement du terrain, M. ORTUNO de la C.R.T.I.S. visitera les installations le 23/09/2019 à 14H00. La Commission demande à la ville de bien vouloir mettre les installations en configuration match avec un libre accès aux vestiaires.

**CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL****VILLE DE CRETEIL****STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE N°1 – NNI 94 028 01 01**

Mesures relevées par M.GODEFROY le 09 septembre 2019.

Total des points : 25 138 lux.

Eclairage moyen : 1006 lux.

Facteur d'uniformité : 0,78.

Rapport E min/E max : 0,55.

**Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E2, sous réserve de la C.F.T.I.S..**

**VILLE DE MELUN****STADE MUNICIPAL – NNI 77 288 01 01**

Mesures relevées par M.MARTIN le 05 septembre 2019.

Total des points : 15058 lux.  
Eclairage moyen : 602 lux.  
Facteur d'uniformité : 0,97.  
Rapport E min/E max : 0,91.

**Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E3, sous réserve de la C.F.T.I.S..**

**VILLE DE MALAKOFF**

**STADE MARCEL CERDAN – NNI 92 046 01 01**

Mesures relevées par M.MARTIN le 06 septembre 2019.

Total des points : 14436 lux.  
Eclairage moyen : 577 lux.  
Facteur d'uniformité : 0,92.  
Rapport E min/E max : 0,86.

**Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E3, sous réserve de la C.F.T.I.S..**

**VILLE DE TORCY**

**COMPLEXE SPORTIF DU FREMOY – NNI 77 468 01 01**

Mesures relevées par M.JEREMIASCH le 09 septembre 2019.

Total des points : 8473 lux.  
Eclairage moyen : 339 lux.  
Facteur d'uniformité : 0,77.  
Rapport E min/E max : 0,60.

**Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E4, sous réserve de la C.F.T.I.S..**

**CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL**

**VILLE DE MALAKOFF**

**STADE LENINE – NNI 92 046 02 01**

Mesures relevées par M.MARTIN le 09 septembre 2019.

Total des points : 43061 lux.  
Eclairage moyen : 1723 lux.  
Facteur d'uniformité : 0,99.  
Rapport E min/E max : 0,91.

**Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E5 pour 2 ans jusqu'au 10/09/2021.**

**CLASSEMENT TERRAIN SYNTHETIQUE**

**VILLE DE VILLENES SUR SEINE**

**STADE MUNICIPAL N°2 – NNI 78 672 01 02**

Installations visitées par M.DENIS le 29/08/2019.

La C.R.T.I.S. donne un avis favorable **pour un classement initial de niveau 6 SYE**, sous réserve de la C.F.T.I.S..

**CLASSEMENT D'UNE INSTALLATION SPORTIVE FUTSAL**

**VILLE DE VIRY-CHATILLON**

**GYMNASE EDMOND DELFOUR – NNI 91 687 99 02**

Installations visitées par M.GODEFROY le 26/11/2018

La C.R.T.I.S. donne un avis favorable **pour un classement initial de niveau Futsal 2**, sous réserve de la C.F.T.I.S..

Mesures relevées par M.GODEFROY le 26/11/2018.

Total des points : 17330 lux.  
Eclairage moyen : 1155 lux.  
Facteur d'uniformité : 0,85.  
Rapport E min/E max : 0,66.  
Hauteur des feux sous plafond : 10m50.

**Avis favorable pour un classement initial en niveau EFutsal 2, sous réserve de la C.F.T.I.S..**

**DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S**

**VILLE DE VILLIERS SUR MARNE**

**STADE OCTAVE LAPIZE 1 – NNI 94 079 02 03**

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S l'attestation de capacité inférieure à 300 places et l'attestation d'entretien de l'éclairage.